

Raymond Deraspe,

notaire, homme de mission et d'engagements

MARC-ANDRÉ VERVILLE, notaire

Raconter M^e Raymond Deraspe, de 1972 à ce jour, impose d'abord une importante réflexion pour circonscrire les rôles parmi les plus marquants qu'il a joués au sein de notre société.

Il ressort de mes réflexions sur cet homme de mission et d'engagement les rôles suivants qu'il a joués. J'ai connu M^e Deraspe à la toute fin des années 1960, avant d'être notaire, dans le cadre de chroniques radiophoniques de vulgarisation juridique qu'il animait. À cette époque, ce genre d'émission radiophonique était prisé et très suivi par l'auditoire qui ne bénéficiait pas alors des facilités de communication actuelles.

Tout comme s'il était investi d'un devoir, M^e Deraspe a toujours mis sa mémoire et ses connaissances juridiques au service de la société. Il m'a déjà confié avoir parcouru les neuf tomes du traité de Droit civil canadien de M^e P.B. Mignault, et ce, dans les mois précédant son entrée à la Faculté de droit de l'Université Laval. À cette faculté, M^e Deraspe m'a raconté avoir été très impliqué, notamment à titre de journaliste au journal *Le Carabin*. Il s'y est fait de précieux amis, des connaissances avec lesquelles il a toujours entretenu des liens. Parmi ces gens, plusieurs sont devenus des acteurs des scènes politiques, économiques, culturelles et sociales qui ont marqué notre époque.

Sa mémoire légendaire faisait en sorte qu'il retenait tout ce qu'il lisait. Pour ses collègues, même ceux parmi les paresseux ou pressés d'agir, le notaire Deraspe se rendait toujours disponible pour dispenser généreusement ses connaissances. Il faisait office, en quelque sorte, d'un site Internet du droit, bien avant l'ère contemporaine des communications.

À la fois dévoué à sa pratique notariale quotidienne, conférencier, auteur d'articles d'intérêts juridiques, homme de communications, professeur, M^e Deraspe est devenu un consultant respecté de ses collègues juristes.

Il va s'en dire que M^e Deraspe n'utilisait presque jamais les formulaires prescrits de rédaction juridique. Pour ses rédactions, il mettait plutôt à profit ses connaissances de doctrine et de jurisprudence, le Code civil et le code de procédure civile. Plus d'une fois, ses rédactions juridiques audacieuses ont concouru à l'évolution du droit en fonction des réalités sociales.

Dans le cadre de ses rédactions juridiques, M^e Deraspe avait le souci constant d'écrire des bribes d'histoire au quotidien. Il suffit de lire ses contrats de mariage, ses testaments et ses contrats de ventes pour réaliser à quel point ces actes sont riches d'informations historiques, de phares d'époques (référence à un ancien nom de rue, à une ancienne adresse, à un lien de filiation, etc.). Et que dire de la richesse historique contenue dans ses actes de déclaration de transmission immobilière consécutifs à un décès ?

M^e Deraspe était un redoutable et un imprévisible intervenant aux assemblées délibérantes de la confrérie. Il y utilisait régulièrement son franc-parler, édulcoré de politesse, tout comme d'ailleurs dans toutes ses interventions quelles qu'elles soient verbales ou épistolaires.

***Dans sa mission de citoyen assoiffé de justice sociale, M^e Deraspe a toujours été engagé politiquement. En aucun moment, cet engagement politique n'a pris la saveur de propagande; il n'a jamais dépassé un franc-parler enflammé, mais poli. Le notaire Deraspe est très ouvert aux opinions politiques d'autrui, pourvu qu'il les juge structurées et cohérentes. M^e Deraspe est un féru amateur de débats d'idée. Il a l'ouverture et le courage de faire

ressortir chez chacune des formations politiques les aspects positifs favorables à une plus grande justice sociale. À son contact, j'ai toujours senti chez lui que la politique se devait d'être au service de la bonification d'une justice sociale, toute formation politique confondue.

Dans la poursuite de sa mission, il formule par écrit et contresigne volontiers ses opinions, ses revendications, ses protestations. L'un de ses créneaux d'expression est sans contredit la section journalistique réservée à l'opinion du lecteur dont il est fidèle utilisateur. De même il n'hésite pas à adresser des missives à des politiciens de toutes allégeances, à des acteurs de différentes sphères de notre société, tant pour dénoncer des décisions, des prises de position, des orientations, que pour y affirmer son appui, le tout au soutien d'un argumentaire convaincant. Toutes ces revendications, dénonciations, manifestations d'appui s'inscrivent dans sa mission citoyenne pour une plus grande justice sociale.

Raymond Deraspe est un fin connaisseur de l'histoire politique du Québec. Il se réfère fréquemment à des mises en scène historiques pour prédire des événements politiques qui se dessinent, tout comme s'il en avait eu le présage.

Cette mission de citoyen engagé, M^e Deraspe la partage avec son épouse, M^{me} Liliane Barabé, elle-même très engagée socialement. Sans cet engagement de M^{me} Barabé pour une justice sociale et sans sa collaboration et sa compréhension de tous les instants, sans ce respect mutuel de liberté et d'autonomie qui anime le couple Barabé – Deraspe, il est à se demander quel aurait été le parcours de M^e Deraspe.

Je suis riche d'avoir été à l'école de Raymond Deraspe; je suis riche d'avoir travaillé avec lui comme collègue, d'avoir bénéficié de ses enseignements, de ses conseils, de ses opinions; je suis riche de la confiance qu'il m'a témoignée en m'investissant cessionnaire de son greffe. À son contact, M^e Deraspe m'a fait la démonstration de la noblesse de la profession de notaire. Pour tous ces événements vécus ensemble, je suis devenu l'un de ses mentorés.

Raymond Deraspe, un homme authentique

Germain Paiement

En 1969, le notaire Raymond Deraspe m'invita à aller le rejoindre pour agir comme notaire au sein de la nouvelle étude notariale qu'il était à mettre sur pied à Québec, dans le quartier Saint-Roch. J'ai fait partie de cette étude de 1969 à 1977.

Pendant ces années j'ai eu l'opportunité de côtoyer non seulement un juriste de haut niveau possédant une mémoire exceptionnelle, mais surtout un homme portant alors le béret, foncièrement intègre et authentique qui ne s'enfermait pas dans le conformisme et les idées toutes faites ou à la mode.

Quelques souvenirs datant de cette période me reviennent spontanément :

Je me souviens de cette fois où l'une de ses collaboratrices entrant dans son bureau pendant l'heure du midi eut la surprise de retrouver Raymond se tenant sur la tête, les jambes et les pieds pointant vers le plafond dans une posture de yoga, discipline dont Raymond était un fervent adepte.

Je me souviens aussi de cette fois où au cours d'une assemblée de la profession Raymond m'avait murmuré à l'oreille qu'il trouvait l'assemblée bien tranquille et qu'il allait l'animer. Il se leva alors, attendit patiemment son tour pour aller s'exprimer au micro et, quand son tour fut venu, il y alla d'une intervention truffée de références à des événements antérieurs comme lui

seul avait le secret. En un temps, deux mouvements, un débat animé venait de se mettre en marche à la grande satisfaction de Raymond.

Nos chemins se sont à nouveau croisés en 1978 lorsque Raymond rejoignit lui aussi les rangs de la fonction publique québécoise pour y demeurer jusqu'à sa retraite. Pendant cette période, il continua d'être le juriste rigoureux et empathique que j'avais connu dans la pratique privée, dispensant ses judicieux conseils dans le respect de l'intérêt public pour le plus grand bénéfice de l'État québécois et de ses citoyens.

Je considère avoir été privilégié d'avoir pu bénéficier des conseils juridiques de ce juriste de haut niveau et d'avoir pu côtoyer un homme dont l'humanisme ne s'est jamais démenti.